

Louis-Simon Ferland Blogueur / À lire avant d'entrer chez une petite famille

Pour être vraiment honnête avec les gens qui entrent dans une maison où vivent de jeunes enfants, voilà ce qu'on devrait lire sur la porte d'entrée...

En pénétrant dans cette maison, vous acceptez les conditions suivantes :

- Il est possible que vous mettiez le pied sur quelque chose de mou et désagréable. Ou sur quelque chose de dur et douloureux.
- Laisser un objet brillant ou attirant sans surveillance est considéré comme une invitation à jouer avec.
- Il est possible que les portes d'armoires ne soient pas toujours fermées. Ni les tiroirs. Ni le frigo. Ni la porte de salle de bain.
- Ne faites pas le saut non plus en voyant un nu-vite courir dans le corridor en disant qu'il n'y a plus de papier.
- Les objets suivants sont souvent facultatifs dans cette maison : chaises, ustensiles, bas, réveil-matin
- Les lits et le ménage sont faits selon un horaire aléatoire. Soyez indulgents.
- Malgré ce que vous constaterez à l'heure des repas, les enfants qui habitent ici sont habituellement bien nourris.
- Le niveau de décibels dans cette pièce peut causer des dommages permanents.
- Les acrobaties parentales aux heures de pointe sont réalisées par des professionnels. N'essayez pas cela à la maison.
- La vie dans cette maison contient des scènes de crises terrifiantes pouvant ne pas convenir à un public sensible. Nous préférions vous en avertir.
- Attention : risques de câlins sans avertissements.
- Il n'est pas garanti que les repas soient servis à l'heure. Et certainement pas qu'ils soient servis en silence.
- L'usage de ton trop sérieux est fortement déconseillé dans cette maison.
- En franchissant ce seuil, vous acceptez les risques de devoir entendre des chansons de la *Reine des Neiges* en boucle durant de longues heures. Les frais de psychothérapie ne seront pas remboursés.
- Nous ne sommes pas responsables des objets mastiqués ou humidifiés par de la bave.
- Il est possible qu'on vous demande « pourquoi? » à chaque phrase. Et qu'on écoute pas vraiment votre réponse.
- Ne nourrissez pas les petites bêtes de sucré sans l'autorisation parentale.
- Vous serez tenus responsables de tout mot grossier ou inacceptable sorti de votre bouche et que les enfants répéteront après votre départ.
- Le fonctionnement de cette maison peut vous sembler bizarre, mais la définition du bonheur y est incrustée aussi profondément que les taches sur le plancher. Veuillez ne pas en juger les habitants. Ils sont juste heureux à leur manière.

Pour d'autres mise-en-gardes utiles si vous n'avez pas d'enfants, voyez ces Avertissements aux Non-Parents. <http://yoopa.ca/famille/organisation/lire-avant-dentrer-chez-une-petite-famille>, page consultée 2015-11-28 – Aucune permission de reproduire.